



Communiqué de presse

Accord de principe du Conseil d'Etat à l'introduction de la troisième année de médecine à Fribourg

Lors de sa séance du 8 juillet 2008, le Conseil d'Etat a donné son accord de principe pour l'introduction d'une troisième année de médecine à Fribourg à partir de l'automne 2009.

Pour prendre sa décision, le Conseil d'Etat s'est appuyé sur l'étude de faisabilité élaborée par l'Université de Fribourg et l'hôpital fribourgeois (HFR) sur mandat de la DICS et de la DSAS. L'objectif de ce rapport était d'établir les besoins pour l'enseignement et la recherche nécessaires à la troisième année d'études en médecine, notamment au niveau des ressources humaines et des budgets d'investissement et de fonctionnement.

Sur cette base, le Conseil d'Etat a décidé de charger la DICS et la DSAS de la préparation d'un décret destiné au Grand Conseil, portant sur les coûts de la mise en place de cette troisième année pendant les cinq premières années.

Un mandat est confié à l'Université de Fribourg et au HFR afin de conduire les travaux préparatoires et d'entreprendre des discussions avec les autres facultés de médecine et les universités concernées, voire avec les instances intercantionales ou nationales en lien avec le projet.

Une présentation détaillée de l'étude de faisabilité sera réalisée lorsque les deux institutions auront accompli ces travaux, et au moment où le dossier sera confié au Grand Conseil.

Le projet de développement de la médecine à Fribourg est aussi ancien que l'Université. Le premier examen propédeutique a été créé en 1897 - l'Université a vu le jour en 1889 – alors que le deuxième était proposé dès 1938. La création d'une troisième année de médecine, voire d'une faculté complète – est un sujet régulièrement débattu. En raison des modifications récentes des programmes en médecine dans les facultés et de la suppression prochaine des examens propédeutiques fédéraux, elle est à nouveau d'actualité.

Ce projet de bachelor de médecine s'inscrit également dans un contexte particulier, celui du manque croissant de médecins. En collaboration avec les autres institutions helvétiques, Fribourg souhaite poursuivre ses efforts pour participer à la formation médicale.

Fribourg, le 11 juillet 2008

Contacts :

Madame Isabelle Chassot, Directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport, vendredi 11 juillet, de 15 h à 16 h, au 026 305 12 02

Madame Anne-Claude Demierre, Directrice de la santé et des affaires sociales, vendredi 11 juillet, de 14h30 à 15h30 , au 026 305 29 04